

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Reçu, le 15/09/2020
Pour ETA SARL
Indien FOTMA

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, remet cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°001/20

à

L'ENTREPRISE DES TRAVAUX ET D'AMENAGEMENTS « E.T.A »,

après avoir reçu le contrat du marché N°001/MINESU/CAB/MIN/ILL/SG/SB/2020
conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, pour un montant total hors taxe de
dollars Américains deux cent trente huit mille cinq cent onze virgule nonante, USD238 511,90
et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit contrat.

Fait à Kinshasa, le 14/09/2020

Directeur Administratif et Financier

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Reçu, le 10/09/2020

Par ETA S.A.R.L
N'olien FOTILA

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, remet cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°002/20

à

L'ENTREPRISE DES TRAVAUX ET D'AMENAGEMENT « E.T.A »,

après avoir reçu le contrat du marché N°002/MINESU/CAB/MIN/ILL/SG/SB/2020

conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, pour un montant total hors taxe de

dollars Américains Cent et deux mille huit cent quatre vingt cinq virgule septante six, USD102 885,76

et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit contrat.

Fait à Kinshasa, le 14/09/2020

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, délivre cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°003/2020

au

GROUP DIAGNOSTIC ET STRATEGIE CONSULTING

Après avoir reçu le contrat du marché n°41/CGA/DG-DR/CPM/SP /2020

Conclu avec CONGO AIRWAYS S.A pour un montant total hors taxe

de dollars américains deux cent cinquante mille (USD 250.000)

et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 22/09/2020

Pour servir et valoir ce que de droit

Sceau de l'Etablissement

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général